Parc naturel régional



recrute un Directeur / une Directrice

CONTEXTE

Le Parc naturel régional de Camargue est un territoire géré par un établissement public administratif, le Syndicat Mixte de Gestion du Parc naturel régional de Camargue (SMG-PNRC), qui fonctionne avec une cinquantaine d'agents et est organisé en pôles de compétences. Il s'étend sur 100 000 ha et 3 communes (Arles, les Saintes-Maries de la Mer, Port-Saint-Louis du Rhône).

Le Parc est aussi coordinateur de la Réserve de Biosphère de Camargue en partenariat avec le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise, gestionnaire de 9 000 ha de terrains du Conservatoire du Littoral et animateur de 8 sites Natura 2000 (terrestres et marins).

Le territoire du Parc naturel régional de Camargue correspond également à un site Ramsar. C'est donc une zone humide d'importance internationale pour laquelle l'Etat français a signé la convention internationale de Ramsar le 1^{er} octobre 1986.

Le Syndicat Mixte est financé par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département des Bouchesdu-Rhône, la Métropole Aix-Marseille-Provence, la Communauté d'Agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette et les 3 communes sus-citées.

Le Comité Syndical et le Bureau Syndical en sont les instances décisionnelles.

Le Parc Naturel Régional de Camargue met en œuvre les projets et actions tels que définis par la Charte 2011-2026 qui le définit. Il va entrer dans la période de révision de la Charte qui devra entrer en vigueur en 2026.

DESCRIPTIF DU POSTE

Le directeur a pour mission d'assister les instances du syndicat mixte dans la définition d'une politique concertée et dans la préparation et l'exécution de ses décisions visant la mise en œuvre de la charte du Parc Naturel Régional. Il met en œuvre les objectifs définis dans la charte en mobilisant, organisant et coordonnant tous les moyens humains et financiers et en veillant à la bonne réalisation des actions et à leur évaluation. Il gère le fonctionnement général du syndicat mixte (ensemble des ressources, équipe technique du syndicat mixte). Il intervient sous la responsabilité des instances délibératives et décisionnelles et a un rôle important de représentation.

Le poste de Directeur répond aux objectifs suivants :

- Accompagner les élus dans la définition, la conduite et l'évaluation du projet politique global territorial du Parc (la Charte) dans une perspective de valorisation et de conservation des patrimoines naturels et culturels;
- Assister la Présidente dans l'animation des instances du syndicat mixte ;
- Organiser et contrôler le fonctionnement de l'organisme de gestion (le syndicat mixte) et encadrer l'équipe ;
- Coordonner les projets et actions du Parc, en garantissant leur cohérence par rapport à la Charte ;
- Assurer les relations avec les partenaires du Parc Naturel Régional;
- Proposer et mettre en œuvre une stratégie globale de communication.

ACTIVITES

Le directeur / la directrice :

- Assiste les instances décisionnelles (Président, Bureau syndical, Conseil syndical), et assure le fonctionnement institutionnel du Parc (Bureau syndical, Conseil syndical) dans la préparation et l'exécution des décisions
- Assure la coordination des instances de la gouvernance du Parc (conseil consultatif, commissions, comités de pilotage)
- Programme et met en œuvre la stratégie du Parc :
 - Conçoit les programmes d'actions et coordonne leur déploiement,
 - Assure le pilotage de projets transdisciplinaires, complexes ou stratégiques,
 - Impulse et coordonne la conception / réalisation d'actions nouvelles ou de démarches innovantes du Parc.
- Pilote le renouvellement de la charte du PNR :
 - Propose à la Présidente et aux élus la méthodologie de révision de la charte appliquée au territoire,
 - Organise sa mise en œuvre en lien avec les différents partenaires, gère la communication, assure le suivi des différents prestataires et signataires de la charte,
 - Propose aux élus une stratégie et un nouveau projet de territoire pour le Parc Naturel Régional,
 - Veille au suivi de la procédure et du calendrier.
- Pilote, organise et contrôle l'activité du syndicat mixte du Parc :
 - Supervise le fonctionnement administratif et financier en coordonnant la gestion des ressources humaines, le budget et les affaires générales avec l'appui de la responsable administrative et financière,
 - Développe une ingénierie financière et assure une veille sur les appels à projets,
 - Assure le management de l'équipe avec l'appui des responsables de pôle (planification du travail, organisation du pilotage des projets, supervision des actions, construction des partenariats, évaluation),
 - Coordonne la communication institutionnelle et évènementielle du Parc.

- > Développe les relations avec les partenaires du Parc :
 - Positionne le Parc comme structure institutionnelle du territoire et s'implique dans les réseaux régionaux, nationaux et européens,
 - Agit par délégation du Président dans toutes les démarches de représentation et de négociation.

COMPETENCES REQUISES

Savoir

- Fonctionnement et enjeux des Parcs Naturels Régionaux
- Contexte politique et économique du territoire du Parc Naturel Régional de Camargue
- Développement durable
- Aménagement du territoire, développement local
- Fonctionnement et code des collectivités
- Connaissances et enjeux des politiques publiques
- Connaissances administratives et juridiques
- Droit du travail
- Gestion budgétaire
- Management
- Méthodes et techniques d'organisation, planification, évaluation du travail

Savoir-faire :

- Gestion administrative et financière
- Compréhension des enjeux, sens politique
- Conduite de projets
- Techniques de management (délégation, fixation d'objectifs)
- Techniques d'entretien, d'animation
- Techniques de communication (rédaction, expression, médiation)
- Gestion des priorités
- Régulation des tensions et des conflits
- Conduite du changement

Capacités :

- Sens de l'organisation, rigueur
- Capacité à anticiper, se projeter
- Capacité de synthèse
- Aptitudes au travail en équipe
- Ecoute, empathie
- Sociabilité
- Leadership, affirmation de soi, confiance
- Diplomatie, adaptation, force de persuasion
- Disponibilité, adaptabilité
- Créativité, initiative
- Capacité à prendre du recul et des décisions

RELATIONS FONCTIONNELLES ET HIERARCHIQUES

- Poste placé sous l'autorité de la Présidente
- Relations fréquentes avec les élus et les instances décisionnelles
- Partenariats avec les 8 autres Parcs naturels régionaux (Interparc au niveau régional)

CONDITIONS D'EXERCICE

- Forte disponibilité, déplacements fréquents sur le périmètre du Parc Naturel Régional, en région ou à l'échelle nationale pour des rencontres, réunions statutaires et techniques, présence à des manifestations, inaugurations ou événements, réunions de réseau des espaces naturels protégés,
- Déplacements possibles à l'international du fait de la politique de coopération du Parc Naturel Régional, en lien avec les accords de coopération de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Costa Rica, Liban, Djibouti notamment).

CARACTERISTIQUES DU POSTE

- Poste à temps plein (amplitudes horaires, possibilité de travail en soirée et le week-end)
- Catégorie A (Attachés ou ingénieurs territoriaux),
- Lieu de travail : Mas du Pont de Rousty 13200 Arles.
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de 13ème mois mensualisée.
- Avantages : participation mutuelle COS CNAS Véhicule

Prise de poste : le plus rapidement possible

Candidature : Lettre de motivation manuscrite exigée précisant les prétentions salariales et CV détaillé à adresser avant le **18 janvier 2023** à Madame la Présidente du Parc Naturel Régional de Camargue

Par courrier (Mas du Pont de Rousty – 13200 Arles)

www.parc-camargue.fr

